



**Points abordés**

**Situation sanitaire**

**Nouveaux roulements NCV**

**ICESR**

**APE/EVLOC**

**Travaux d'été 2021**

**ORFEA Corbeil**

**DAMM à Ply**

**Situation sanitaire**

A la DEDP, à date il y a 6 cas positifs, 2 cas contact et 15 agents à risque en isolement.

**Nouveaux roulements NCV**

Nous sommes enfin sortis de l'imbroglie qui perdurait depuis la mise en place de l'allègement du plan de transport en semaine sur la ligne D, le 15 mars. La direction de l'établissement et celle de Transilien ont navigué à vue, changeant plusieurs fois de stratégie et on peut parler d'un « dialogue social de dupes ».

Cet allègement étant susceptible de durer au-delà de la période plein été, il est apparu finalement plus simple de rebâtir roulements et grilles en intégrant toute la charge.

La boîte souhaitait le faire à la hussarde en fixant une date d'application au 19 avril, dans un délai trop court pour pouvoir faire un travail sérieux sur ces projets. Nous avons réussi à lui faire entendre raison en exigeant le décalage de la date de mise en place...au 3 mai.

Les nouvelles grilles ont été faites dans la douleur (avec un nombre de Dispo qui a logiquement augmenté suite à la baisse de charge), mais la commission roulement a travaillé d'arrache pied et dans un laps de temps très court pour concevoir des grilles équilibrés entre site, ce qui n'était pas le cas avec le premier jeu de grilles proposé par la direction.

Sur la question des compensations financières pour limiter l'impact de l'allègement, les JS identifiées comme induisant une perte d'EVS verront le versement de l'ICESR comme précédemment.

De plus, une prime RHR (correspond à la moitié d'un RHR moyen pour PSE et le tiers pour Creil, calculé par roulement) sera payée sur toutes les JS sèches de la DEDP qu'elles soient effectuées par un agent en roulement ou en FAC. C'est une solution hybride (l'an passé, elle avait été mise en place quand les RHR avaient été supprimés) qui permettra de compenser la perte de déplacement lorsqu'un APE est programmé sur un DISPO en grille (qui sont plus nombreux que dans les grilles du SA) ou en FAC. C'est un acquis de la pression que les organisations syndicales n'ont cessé d'exercer sur la direction de la DEDP!

RLT	145A	145B	145R	146C	146D	146F	146M	146N	146R	146V	146T	165A	165B	165C	BANAL
RATIO	0,49	0,49	0,49	0,50	0,45	0,48	0,49	0,50	0,50	0,46	0,46	0,31	0,33	0,36	0,33
prime équivalent 1 RHR	39,24	40,04	39,64	41,62	40,94	41,28	40,14	40,78	40,46	43,69	43,69	45,35	38,36	41,45	41,72
prime par JS sèche	19,23	19,62	19,42	20,81	18,42	19,81	19,67	20,39	20,23	20,10	20,10	14,06	12,66	14,92	13,77

**Montant de la prime RHR**



**Rappel sur l'ICESR  
(indemnité compensatrice exceptionnelle de service restreint)**

INDEMNITE TRAVAIL DE NUIT (ROULANTS)	EV	01/04/20
IND TRAV. DIMANCHE ET FETE (ROULANT)	EV	01/04/20
COMPLEMENT ALLOC DEPLACT ROULANTS	EV	01/04/20
IND COMPENS EXCEPTIONNELLE SERVICE RESTR	EV	01/04/20

**Libellé ICESR sur la fiche de paie**

Montant de l'ICESR par JS	TB1	TB2	TB3
	ICESR	8,40 e	9,63 e

**Statistiques APE/EV LOC**

	Moyenne APE/jour AVRIL
CL	6,1
COE	8,7
MEL	15,9
MS	3,8
PAA	10,6
DEDP	45,1

	Moyenne EV loc/jour AVRIL DEDP
Du 1er au 4	19,5
Du 5 au 11	19,7
Du 11 au 18	17,4

Nous vous présentons ces statistiques fournies par la direction. On peut noter que le site de Melun a eu en moyenne significativement plus d'APE que les autres sites...

Il peut y avoir des explications liées aux gardes d'enfant et à l'âge des agents.

Nous avons rappelé à la direction qu'il fallait être à l'écoute des desideratas des ADC sur ce point. Un suivi continuera à être mené.

**Chômage partiel et vacances de printemps**

Les décisions gouvernementales de fermeture des écoles et lieux accueillant des enfants avec le décalage des périodes de vacances a créé un beau bazar. Le national avait rédigé une note RH reprise dans un Temps Réel qui était explicite... les agents ayant posé des congés sur les périodes de vacances antérieures auraient la possibilité de décaler leurs absences et pour ceux qui se retrouvaient sans solution de garde, le chômage partiel était requis.

Les directions d'établissement ont, comme à l'habitude, entretenu la confusion, certaines demandant à leurs agents de poser des congés.

Pour nous, cela était inacceptable et nous sommes intervenus très tôt en RPX et CSSCT pour imposer à la direction locale le respect de la directive nationale (comme la fédération SUD-Rail au niveau national).

Au final, à la DEDP tous les cas auraient été traités. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter un(e) délégué(e) SUD-Rail.



### Travaux d'été 2021

D'importants travaux sont encore prévus cet été sur nos lignes et le roulement plein été s'annonce comme étant encore plus allégé que d'habitude (bonne nouvelle pour nos congés d'été). Des réunions doivent se tenir mi-mai au niveau de Transilien pour retenir un scénario parmi plusieurs. Le choix fait, les roulements plein-été seront présentés à la commission roulement.

D'ores et déjà voici dans les grandes lignes les travaux programmés:

- du 18 juillet au 28 août les voies 2/4 seront fermées en continu pour la deuxième phase de réfection des quais (après ceux des voies 1/3 l'an passé).
- du 10 juillet au 27 août fermeture en continu de la voie Z à Châtelet pour changement d'appareils de voie avec mise en place de LTV.
- du 5 juillet au 21 août, RVB entre Corbeil et Malesherbes la nuit en semaine avec mise en place de LTV et suppression de l'arrêt Buno Gironville et Boigneville.
- du 5 juillet au 13 août, en soirée, tous les trains seront origine/terminus SFD ou PAA et du 16 août au 3 septembre rupture d'interco en soirée.
- du 9 au 27 août, en fin de soirée et jusqu'au lendemain matin travaux de RVB, les voies 1C et 2C seront fermées entre Juvisy et Corbeil.
- du 5 juillet au 3 septembre à partir de 23h45 les trains pour Montereau via Morêt seront détournés via Héricy avec arrêt supplémentaire à Champagne.

### Mise au point sur les allocations de déplacement dans le cadre de l'APLD

S'il est vrai que l'accord APLD permet un maintien de 90% du net sans les allocations de déplacement, il est un peu malhonnête de le faire passer pour une trahison. Car la question du paiement des allocations de déplacement est un sujet complexe qui va bien au-delà de l'accord APLD. D'ailleurs aujourd'hui même lorsque vous êtes en accident du travail ou encore en congé maternité, les compléments de rémunération ne prennent jamais en compte les allocations de déplacement, alors même qu'ils font partie d'accords d'entreprises signés par l'ensemble des OS représentatives, ce qui prouve que la question du paiement des allocations de déplacements non faits n'est pas si simple.

Cependant le choix qui avait été fait par la direction nationale pour les cheminots roulants n'était pas l'intégration ou pas des allocations de déplacement dans le calcul des 90% de la rémunération nette. Non, le choix qui avait été fait par la direction était 90% du net ou 84% du net jusqu'au 1 mai et 72% du net après. Voilà quel était le risque numéro 1. Pas que les déplacements non faits ne soient pas payés, mais que votre salaire tombe à 84% du net, puis à 72%, comme les salariés de la restauration ferroviaire placés en activité partielle depuis novembre 2020 et comme des milliers de salariés en France.

Localement nous avons réussi à négocier une prime RHR sur les JS sèches.



**ORFEA Corbeil**

Les problèmes de petit-déjeuner semblent en voie de règlement (malgré une remontée le WE dernier, suite à une erreur reconnue par ORFEA). La direction, lassée comme nous est enfin volontariste sur le sujet et a agit sur les points suivants:

- Tour des chambres systématique afin d'éviter de retrouver des paniers non utilisés.
- Mise en place d'un stock de sécurité de 3-4 petits-déjeuners afin d'éviter de se retrouver sans petit-déj pour des éventuelles arrivées tardives.
- Modification des emballages (pains/Brioches) afin de garantir une meilleure fraîcheur lors de l'ouverture.
- Mise en place de kits de couverts jetables supplémentaires dans les sachets « sec » afin d'éviter les manquements.

De plus elle a rappelé au GM que l'heure de PS devait être indiquée de manière précise avec la réservation de la chambre pour permettre la mise en place des petits-déjeuners pour les PS très tôt.

D'autre part, 6 matelas « fatigués » ainsi que 6 sommiers seront prochainement remplacés.

Nous restons vigilants sur ce sujet et continuons à suivre vos remontées en cas de problème.

**DAMM à Ply**

La direction nous a présenté le projet d'implantation des Dispositifs d'Aide à la Mise en Mouvement à PLY (déjà en place notamment à Lyon Part Dieu) dans la nuit du 26 au 27 juin. Encore une belle usine à gaz. Nous vous présenterons ce sujet complexe dans un prochain tract. L'évolution doit impérativement être abordée avant cette date en JF2, qui ont déjà débuté mi-avril. On vous résume la philosophie du projet: supprimer des agents sédentaires en gare et ajouter de la charge mentale au ADC!

Vos représentants SUD-Rail à la DEDP ligne D/R

Sylvain Dominiak	Jeremy Garcia Dantas	Fabien Villedieu	Yacine Khelladi	Maxime Fougre	Samantha Martinez-Medina	Jordan Fecamp
MELUN	PARIS	PARIS	PARIS	PARIS	MELUN	CREIL
06.72.71.64.12	06.15.31.36.79	06.26.05.54.67	06.17.24.86.18	06.23.90.64.41	07.63.10.16.03	06.15.63.22.64

Rejoignez-nous sur

Au niveau national  
SUD-Rail

Au niveau régional  
SUD-Rail Pse

Au niveau local  
ET PSE SUD-Rail

Emmanuel Marchand	Adeline Demillier	Franck Caron	Gaetan Thibault	Maï Diallo-Keita	Ludivine Dhiver Mahon	Olivier Fenouillet
MONTARGIS	MELUN	CREIL	CORBEIL	GM	SIEGE	PARIS
06.52.74.62.94	06.50.31.10.73	06.27.25.33.53	06.47.47.02.39	06.11.53.39.64	07.63.00.63.46	06.29.53.89.42

Les autres défont  
ON RESTE  
GROUPE!

Syndicat SUD-Rail de Paris SUD-Est 40 Allée de Bercy 75012 PARIS 09 50 25 20 69